

31 - Subventions à diverses associations et à des classes de découverte

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Les enfants des écoles de Besançon participent à des classes de découverte. La Ville apporte une contribution afin de diminuer le restant à charge des familles et permettre ainsi à tous les enfants de participer à ces sorties.

Le Conseil Municipal est invité à accorder le versement des subventions suivantes :

1) A diverses associations

- 1 980 € à la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE),
- 660 € à la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP Union Locale),
- 1 500 € aux Pupilles de l'Enseignement Public (PEP25),
- 1 525 € au Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD), service qui aide les enfants malades à domicile à poursuivre leurs études.

Il convient de préciser que le montant de ces subventions est identique à celui de l'année précédente.

En cas d'accord, la dépense totale de 5 665 € sera prélevée sur la ligne 65.213/6574 CS 21100.

2) Séjour en classe de découverte

- Ecole Bourgogne : séjour du 19 au 22 mai 2015 au centre «Les Fauvettes» à Levier dans le cadre de la découverte de l'équitation, des activités nautiques, du VTT et des activités d'orientation. Ce séjour concernera 41 élèves de CE2 et CM1 - Subvention proposée : 2 628 €.
- Ecole Butte : séjour du 18 au 22 mai 2015 au centre des Grangettes à la ferme de Rochejean dans le cadre de la «découverte du monde rural et du lexique spécifique du milieu montagnard». Ce séjour concernera 62 élèves (1 classe de CE1 et 1 classe de CE2 et 1 classe de CP/CE1) - Subvention proposée : 3 195 €.
- Ecole Henri Fertet : séjour du 16 au 20 mars 2015 à St Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) pour 43 enfants de CE2-CM1-CM2 à la «découverte d'un milieu méconnu et essentiel : l'océan». Subvention proposée : 1 935 €.
- Ecole Ile de France : soutien à un projet de «découverte de milieu équestre à Levier» pour 57 élèves de CM2 du 9 au 10 avril 2015. Subvention proposée : 2 986 €.
- Ecole Ile de France : soutien à un projet de sortie à Malans (Haute-Saône) pour découvrir «un art visuel méconnu : la sculpture». La sortie bénéficiera à 76 enfants de CP. Subvention proposée : 392 €.
- Ecole Ile de France : soutien à un projet de sortie à Scey-Maisières (Doubs) organisée par l'école et le conservatoire des espaces naturels. La sortie est prévue pour 60 enfants de CE2. Subvention proposée : 700 €.
- Ecole Vieilles Perrières : soutien à un projet de mise en pratique de l'écrit théâtral à la Roche du Trésor pour 46 élèves de CP et CE1 du 13 au 17 avril. Subvention proposée : 2 340 €.
- Ecole Helvétie : soutien au projet «découverte du patrimoine naturel» à Levier pour 65 élèves de CE1 du 11 au 13 mai. Subvention proposée : 1 755 €.
- Ecole de la Viotte : soutien au projet «découverte du milieu naturel» à Levier pour 58 élèves de CP du 18 au 21 mai. Subvention proposée : 2 088 €.

- Ecole Champagne : soutien au projet de «vivre ensemble dans un environnement différent» pour 41 élèves de CM1 et CM2 du 8 au 12 juin. Subvention proposée : 3 075 €.

- IME du Parc (Classes CLEX Fanart et la Bruyère) : soutien du projet «à la découverte de l'eau» à Mouthe pour 14 élèves du 26 au 28 mai. Subvention proposée : 378 €.

- Ecole de la Viotte : soutien pour 3 sorties ski de 55 élèves de deux classes de CM1 et CM2 à Mouthe. Subvention proposée : 400 €.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 21 872 €, sera prélevée sur la ligne 65.255.6574 CS 21100 et reversée aux coopératives et organismes concernés par ces projets.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des remarques ? Je n'en vois pas. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur l'attribution des subventions proposées.

M. DAHOUI, Mme POISSENOT, M. BONTEMPS, Mme VIGNOT, Mme CAULET, M. POUJET et Mme PRESSE n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 19 mai 2015.